



RCS : CHARTRES

Code greffe : 2801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 40078

Numéro SIREN : 395 202 336

Nom ou dénomination : AVREDIS

Ce dépôt a été enregistré le 02/03/2017 sous le numéro de dépôt 676

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Laurence GOYEC

Geneviève DURANTEAU

Rachel LEROUX

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

AVREDIS

Rue de la Baronnie
28 350 SAINT LUBIN DES JONCHERETS

S.A.S. au capital de 300 000 €
R.C.S. CHARTRES 395 202 336

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Juillet 2015 au 30 Juin 2016

Tél 02 40 92 66 00
Fax 09 55 27 66 00
cva@cvaexperts.fr

6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700 000 22



BILAN

ACTIF	Clôture au 30/06/16 Durée 12 mois			Clôture au 30/06/15 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	16 480 968	9 818 646	6 662 322	6 670 722
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	1 250 861	81 425	1 169 435	1 171 384
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	81 577	81 425	151	2 100
FONDS COMMERCIAL (1)	1 169 283		1 169 283	1 169 283
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 149 672	9 736 365	4 413 306	4 464 874
TERRAINS	2 452 231	863 246	1 588 985	1 693 281
CONSTRUCTIONS	7 378 765	5 449 159	1 929 606	1 716 921
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	3 703 944	2 933 055	770 889	986 144
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	570 083	490 904	79 178	68 527
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	44 647		44 647	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	1 080 434	855	1 079 579	1 034 463
TITRES IMMOBILISES DIVERS	792 701	855	791 846	778 973
PRETS	283 133		283 133	250 889
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	4 600		4 600	4 600
ACTIF CIRCULANT	8 040 056	56 149	7 983 907	7 484 067
STOCKS ET EN-COURS	4 785 133	15 108	4 770 024	4 491 435
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	12 609		12 609	13 839
MARCHANDISES	4 772 524	15 108	4 757 415	4 477 596
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 164 403	41 040	1 123 362	873 309
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	164 685	39 264	125 420	118 732
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	999 718	1 776	997 941	754 576
CREANCES DIVERSES (3)	472 738		472 738	215 561
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 000 000		1 000 000	1 200 000
DISPONIBILITES	352 478		352 478	582 185
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	265 303		265 303	121 576
TOTAL GENERAL	24 521 025	9 874 796	14 646 229	14 154 789

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

6 015

78 143

7 144

76 401



BILAN

PASSIF	Clôture au 30/06/16 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/15 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	6 577 970	6 369 369
CAPITAL	300 000	300 000
RESERVES	5 216 775	5 253 830
RESERVE LEGALE	30 000	30 000
AUTRES RESERVES	5 186 775	5 223 830
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 059 427	812 944
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 768	2 594
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	6 577 970	6 369 369
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	86 140	73 000
PROVISIONS POUR RISQUES	86 140	73 000
DETTES (1)	7 982 117	7 712 420
DETTES FINANCIERES (2)	2 648 780	2 632 370
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	2 450 626	2 428 062
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	198 153	204 308
DETTES D'EXPLOITATION	5 182 583	4 917 061
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 497 443	3 399 167
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 596 528	1 417 817
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	88 611	100 076
DETTES DIVERSES	150 753	154 287
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	77 386	81 287
AUTRES DETTES DIVERSES	73 367	72 999
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		8 700
TOTAL GENERAL	14 646 229	14 154 789
(1) Dont à plus d'un an	1 773 509	1 836 571
Dont à moins d'un an	6 208 608	5 875 849
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	460 329	327 465



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/06/16 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/15 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	56 262 417	57 907 146
VENTES DE MARCHANDISES	55 505 886	57 378 489
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	524 531	357 840
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	56 030 418	57 736 329
REPRISES SUR PROVISIONS	58 194	26 637
TRANSFERTS DE CHARGES	74 496	42 394
AUTRES PRODUITS	99 307	101 785
CHARGES D'EXPLOITATION	54 490 327	56 517 115
ACHATS DE MARCHANDISES	46 180 242	48 108 977
VARIATION DES STOCKS	(277 470)	(150 345)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	75 878	86 820
VARIATION DES STOCKS	1 230	(5 674)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	2 933 741	3 078 360
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	719 467	774 436
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 208 560	2 973 217
CHARGES SOCIALES	829 882	852 243
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	719 953	740 055
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	52 343	33 204
AUTRES CHARGES	46 497	25 819
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 772 089	1 390 031
PRODUITS FINANCIERS	34 485	31 167
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	1 510	1 978
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	32 975	29 189
CHARGES FINANCIERES	24 385	33 069
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	855	
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	23 530	33 069
RESULTAT FINANCIER	10 099	(1 901)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 782 189	1 388 129

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/06/16 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/15 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	109 473	22 993
SUR OPERATIONS DE GESTION	48 366	14 760
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	61 107	6 825
REPRISES SUR PROVISIONS		1 407
CHARGES EXCEPTIONNELLES	112 985	10 982
SUR OPERATIONS DE GESTION	15 322	305
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	80 820	10 677
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	16 843	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(3 511)	12 010
PARTICIPATION DES SALAIRES	300 183	254 174
IMPOTS SUR LES BENEFICES	419 067	333 022
<i>Total des produits</i>	<i>56 406 376</i>	<i>57 961 308</i>
<i>Total des charges</i>	<i>55 346 949</i>	<i>57 148 364</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	1 059 427	812 944
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées		

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 30 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 15 ans
- Constructions :	20 à 30 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Agencements des constructions :	6 ans et 8 mois à 12 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient d'acquisition (méthode F.I.F.O.).

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 1 000 actions de 300 euros.

Fonds commercial

* Gitem	Acquisition le 22/07/2011	56 406
* Soludis	Fusion le 04/02/1999	1 112 878
		1 169 284

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	1 251 744	165	1 048	1 250 861
Immobilisations corporelles	13 625 587	723 650	199 564	14 149 673
Immobilisations financières - titres	778 974	13 728		792 702
Immobilisations financières - créances	255 490	38 466	6 223	287 733
	15 911 795	776 009	206 835	16 480 969

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	80 360	2 114	1 048	81 426
Immobilisations corporelles	8 910 713	720 397	118 744	9 512 366
	8 991 072	722 512 (*)	119 792	9 593 792
(*) Dont dotation : . linéaire		567 933		
. dégressive		152 021		
. exceptionnelle		2 558		

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS (*)	REPRISES (*)	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	73 000	14 286	1 145	86 141
Dépréciations de l'actif immobilisé	250 000	855	26 000	224 855
Dépréciations de l'actif circulant	34 854	52 344	31 049	56 149
	357 854	67 485	58 194	367 145
(*) Dont : . exploitation		52 344	58 194	
. financier		855		
. exceptionnel		14 286		

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : -
- montants repris parce que devenus sans objet : 1 145

Les provisions pour risques concernent un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie, en vue d'obtenir la restitution de ristournes perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La part reversée par la société coopérative nationale à la société s'élève à 72 k€.

Le tribunal de commerce de Paris a débouté la partie adverse, mais un arrêt rendu par la Cour d'Appel de Paris a infirmé ce jugement. Dans l'attente de la décision de la Cour de Cassation, un pourvoi ayant été formé contre cet arrêt, les présents comptes annuels intègrent une provision pour litige de 72 k€, issu du risque de restitution desdites ristournes.

En outre, une dotation aux provisions pour risques et charges a été comptabilisée pour un montant de 14 k€ dans le cadre d'un litige prud'homal.

Biens pris en crédit-bail	Néant
----------------------------------	--------------

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	287 733	6 015	281 718
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 164 403	1 086 260	78 143
Créances diverses	472 739	472 739	
Charges constatées d'avance	265 304	265 304	
	2 190 179	1 830 318	359 861

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	460 913	460 913		
Emprunts bancaires (1)	1 989 714	498 056	1 187 491	304 166
Emprunts & dettes financières divers (2)	198 154	33 466	160 838	3 850
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	5 182 584	5 065 420		117 164
Dettes diverses	150 753	150 753		
Produits constatés d'avance				
	7 982 118	6 208 609	1 348 329	425 180

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	583
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	500 000
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	609 977
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	258

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement**Néant****NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, d'une station service annexe et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Hypermarché	39 470 849
- Station service annexe	13 571 537
- Drive	2 988 032
	56 030 418

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen équivalent temps plein se décompose ainsi :

- Cadres	4
- Agents de maîtrise	18
- Employés	111
	133

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2014, qui s'élève à 159 438 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de formation et de recrutement.

Pour les salaires versés en 2015, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1er janvier 2016.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 173 420 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cession immobilisations corporelles et incorporelles	80 820	60 281
Amendes et pénalités	15 322	-
Dotations exceptionnelles sur mises au rebut	2 558	-
Litige prud'homal	14 286	-
Subvention d'équipement	-	826
Régularisation immobilisations suite contrôle fiscal	-	46 959
Divers	-	1 408
	112 986	109 474

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	117 164
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	178 219
- Le supplément d'intéressement des salariés	4 800
	300 183

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère S.A.S. LUBINDIS.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	512 866
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-111 176
- Rappel impôt suite contrôle fiscal	17 377
	419 067

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	86 890
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	80 368

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce) à hauteur de 1 839 088 €.

d

Engagements financiers	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	1 141 574	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	1 239 672	1 239 672
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective nationale du commerce à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 32.01 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : 2015.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 273 646 €

Entreprises liées	LIEES	AVEC LIEN DE PARTICIPATION
Créances diverses	173 144	-

Filiales et participations détenues **Néant**

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. LUBINDIS

Rue de la Baronnie

2835 – SAINT LUBIN DES JONCHERETS

R.C.S. : CHARTRES 513 038 240

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

Certifié Conforme



**Exemplaire destiné
au Greffé
du Tribunal de Commerce**

**AVREDIS
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 300 000 €uros
Rue de la Baronnie
28350 - SAINT-LUBIN DES JONCHERETS
395 202 336 R.C.S. CHARTRES**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2016

143 rue de Paris

CS 92107

53063 LAVAL cedex 9

Tél. : 02 43 53 81 61

Fax : 02 43 53 61 80

contact@altoneo.com

www.altoneo.com

SAS Altonéo Audit au capital de 234 615 € - 499 885 333 RCS LAVAL
N° TVA intracommunautaire
FR24 499 885 333
inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables des Pays de la Loire
et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes d'Angers

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 juin 2016

Madame et Messieurs les Associés
de la Société AVREDIS,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société AVREDIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Présidente. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

.../...

II. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9, alinéa 1, du code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous attirons votre attention sur les éléments suivants :

La société constate, à la clôture de l'exercice, un stock brut de 4 785 133 € déprécié à hauteur de 15 108 €.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à :

- assister à l'inventaire physique
- effectuer une revue analytique des stocks
- contrôler les quantités et l'évaluation des stocks par sondages
- vérifier la permanence des méthodes de valorisation et de dépréciation.

Ces travaux n'ont pas révélé d'éléments de nature à remettre en cause l'évaluation des stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et contribuent donc à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

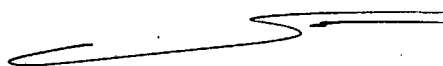
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Laval, le 30 novembre 2016

Le Commissaire aux Comptes

ALTONEO AUDIT



Cédric TOMINE,
Associé

BILAN

ACTIF	Clôture au 30/06/16 Durée 12 mois			Clôture au 30/06/15 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	16 480 968	9 818 646	6 662 322	6 670 722
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	1 250 861	81 425	1 169 435	1 171 384
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	81 577	81 425	151	2 100
FONDS COMMERCIAL (1)	1 169 283		1 169 283	1 169 283
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 149 672	9 736 365	4 413 306	4 464 874
TERRAINS	2 452 231	863 246	1 588 985	1 693 281
CONSTRUCTIONS	7 378 765	5 449 159	1 929 606	1 716 921
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	3 703 944	2 933 055	770 889	986 144
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	570 083	490 904	79 178	68 527
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	44 647		44 647	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	1 080 434	855	1 079 579	1 034 463
TITRES IMMOBILISES DIVERS	792 701	855	791 846	778 973
PRETS	283 133		283 133	250 889
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	4 600		4 600	4 600
ACTIF CIRCULANT	8 040 056	56 149	7 983 907	7 484 067
STOCKS ET EN-COURS	4 785 133	15 108	4 770 024	4 491 435
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	12 609		12 609	13 839
MARCHANDISES	4 772 524	15 108	4 757 415	4 477 596
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 164 403	41 040	1 123 362	873 309
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	164 685	39 264	125 420	118 732
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	999 718	1 776	997 941	754 576
CREANCES DIVERSES (3)	472 738		472 738	215 561
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 000 000		1 000 000	1 200 000
DISPONIBILITES	352 478		352 478	582 185
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	265 303		265 303	121 576
TOTAL GENERAL	24 521 025	9 874 796	14 646 229	14 154 789
(1) Dont droit au bail			6 015	7 144
(2) Dont à moins d'un an			78 143	76 401
(3) Dont à plus d'un an				

BILAN

PASSIF	Clôture au 30/06/16 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/15 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	6 577 970	6 369 369
CAPITAL	300 000	300 000
RESERVES	5 216 775	5 253 830
RESERVE LEGALE	30 000	30 000
AUTRES RESERVES	5 186 775	5 223 830
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 059 427	812 944
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 768	2 594
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	6 577 970	6 369 369
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	86 140	73 000
PROVISIONS POUR RISQUES	86 140	73 000
DETTES (1)	7 982 117	7 712 420
DETTES FINANCIERES (2)	2 648 780	2 632 370
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	2 450 626	2 428 062
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	198 153	204 308
DETTES D'EXPLOITATION	5 182 583	4 917 061
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 497 443	3 399 167
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 596 528	1 417 817
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	88 611	100 076
DETTES DIVERSES	150 753	154 287
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	77 386	81 287
AUTRES DETTES DIVERSES	73 367	72 999
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		8 700
TOTAL GENERAL	14 646 229	14 154 789
(1) Dont à plus d'un an	1 773 509	1 836 571
Dont à moins d'un an	6 208 608	5 875 849
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	460 329	327 465

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/06/16 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/15 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	56 262 417	57 907 146
VENTES DE MARCHANDISES	55 505 886	57 378 489
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	524 531	357 840
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	56 030 418	57 736 329
REPRISES SUR PROVISIONS	58 194	26 637
TRANSFERTS DE CHARGES	74 496	42 394
AUTRES PRODUITS	99 307	101 785
CHARGES D'EXPLOITATION	54 490 327	56 517 115
ACHATS DE MARCHANDISES	46 180 242	48 108 977
VARIATION DES STOCKS	(277 470)	(150 345)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	75 878	86 820
VARIATION DES STOCKS	1 230	(5 674)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	2 933 741	3 078 360
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	719 467	774 436
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 208 560	2 973 217
CHARGES SOCIALES	829 882	852 243
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	719 953	740 055
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	52 343	33 204
AUTRES CHARGES	46 497	25 819
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 772 089	1 390 031
PRODUITS FINANCIERS	34 485	31 167
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	1 510	1 978
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	32 975	29 189
CHARGES FINANCIERES	24 385	33 069
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	855	
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	23 530	33 069
RESULTAT FINANCIER	10 099	(1.901)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 782 189	1 388 129

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/06/16 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/15 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	109 473	22 993
SUR OPERATIONS DE GESTION	48 366	14 760
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	61 107	6 825
REPRISES SUR PROVISIONS		1 407
CHARGES EXCEPTIONNELLES	112 985	10 982
SUR OPERATIONS DE GESTION	15 322	305
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	80 820	10 677
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	16 843	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(3 511)	12 010
PARTICIPATION DES SALAIRES	300 183	254 174
IMPOTS SUR LES BENEFICES	419 067	333 022
<i>Total des produits</i>	<i>56 406 376</i>	<i>57 961 308</i>
<i>Total des charges</i>	<i>55 346 949</i>	<i>57 148 364</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	1 059 427	812 944
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées		
Charges financières concernant les entreprises liées		

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 30 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 15 ans
- Constructions :	20 à 30 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Agencements des constructions :	6 ans et 8 mois à 12 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient d'acquisition (méthode F.I.F.O.).

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 1 000 actions de 300 euros.

Fonds commercial

* Gitem	Acquisition le 22/07/2011	56 406
* Soludis	Fusion le 04/02/1999	1 112 878
		1 169 284

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	1 251 744	165	1 048	1 250 861
Immobilisations corporelles	13 625 587	723 650	199 564	14 149 673
Immobilisations financières - titres	778 974	13 728		792 702
Immobilisations financières - créances	255 490	38 466	6 223	287 733
	15 911 795	776 009	206 835	16 480 969

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	80 360	2 114	1 048	81 426
Immobilisations corporelles	8 910 713	720 397	118 744	9 512 366
	8 991 072	722 512 (*)	119 792	9 593 792
(*) Dont dotation :				
. linéaire		567 933		
. dégressive		152 021		
. exceptionnelle		2 558		

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS (*)	REPRISES (*)	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	73 000	14 286	1 145	86 141
Dépréciations de l'actif immobilisé	250 000	855	26 000	224 855
Dépréciations de l'actif circulant	34 854	52 344	31 049	56 149
	357 854	67 485	58 194	367 145
(*) Dont :				
. exploitation		52 344	58 194	
. financier		855		
. exceptionnel		14 286		

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : -
- montants repris parce que devenus sans objet : 1 145

Les provisions pour risques concernent un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie, en vue d'obtenir la restitution de ristournes perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La part reversée par la société coopérative nationale à la société s'élève à 72 k€.

Le tribunal de commerce de Paris a débouté la partie adverse, mais un arrêt rendu par la Cour d'Appel de Paris a infirmé ce jugement. Dans l'attente de la décision de la Cour de Cassation, un pourvoi ayant été formé contre cet arrêt, les présents comptes annuels intègrent une provision pour litige de 72 k€, issu du risque de restitution desdites ristournes.

En outre, une dotation aux provisions pour risques et charges a été comptabilisée pour un montant de 14 k€ dans le cadre d'un litige prud'homal.

Biens pris en crédit-bail **Néant**

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	287 733	6 015	281 718
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 164 403	1 086 260	78 143
Créances diverses	472 739	472 739	
Charges constatées d'avance	265 304	265 304	
	2 190 179	1 830 318	359 861

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	460 913	460 913		
Emprunts bancaires (1)	1 989 714	498 056	1 187 491	304 166
Emprunts & dettes financières divers (2)	198 154	33 466	160 838	3 850
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	5 182 584	5 065 420		117 164
Dettes diverses	150 753	150 753		
Produits constatés d'avance				
	7 982 118	6 208 609	1 348 329	425 180

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	583
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	500 000
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	609 977
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	258

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

Néant

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, d'une station service annexe et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Hypermarché	39 470 849
- Station service annexe	13 571 537
- Drive	2 988 032
	56 030 418

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen équivalent temps plein se décompose ainsi :

- Cadres	4
- Agents de maîtrise	18
- Employés	111
	133

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2014, qui s'élève à 159 438 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de formation et de recrutement.

Pour les salaires versés en 2015, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1er janvier 2016.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 173 420 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cession immobilisations corporelles et incorporelles	80 820	60 281
Amendes et pénalités	15 322	-
Dotations exceptionnelles sur mises au rebut	2 558	-
Litige prud'homal	14 286	-
Subvention d'équipement	-	826
Régularisation immobilisations suite contrôle fiscal	-	46 959
Divers	-	1 408
	112 986	109 474

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	117 164
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	178 219
- Le supplément d'intéressement des salariés	4 800
	<u>300 183</u>

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère S.A.S. LUBINDIS.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	512 866
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-111 176
- Rappel impôt suite contrôle fiscal	17 377
	<u>419 067</u>

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	86 890
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	80 368

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce) à hauteur de 1 839,088 €.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	1 141 574	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	1 239 672	1 239 672
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective nationale du commerce à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 32.01 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : 2015.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 273 646 €

Entreprises liées

	LIEES	AVEC LIEN DE PARTICIPATION
Créances diverses	173 144	-

Filiales et participations détenues

Néant

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. LUBINDIS

Rue de la Baronnie

2835 – SAINT LUBIN DES JONCHERETS

R.C.S. : CHARTRES 513 038 240

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

AVREDIS
Société par actions simplifiée au capital de 300 000 euros
Siège social : Rue de la Baronnie - 28350 ST LUBIN DES JONCHERETS
395 202 336 RCS CHARTRES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 DECEMBRE 2016

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 059 427,50 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 059 427,50 euros
A la réserve spéciale pour œuvre d'art	6 500,00 euros

Solde	1 052 927,50 euros

A titre de dividendes 900 000,00 euros
Soit 900,00 euros par action

Le solde 152 927,50 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 5 339 702,59 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 2 700,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2016 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 897 300,00 euros.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que :

- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

cl

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

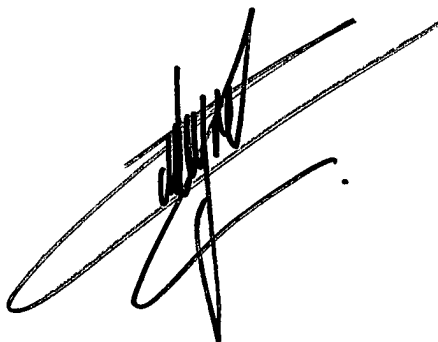
Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
30/06/2013	550 000 €	1 000	3 850 €	546 150 €
30/06/2014	600 000 €	1 000	4 200 €	595 800 €
30/06/2015	850 000 €	1 000	5 950 €	844 050 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 décembre 2016

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente

Mme Catherine LARDEYRET

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Catherine Lardeyret, is written over the printed name.